



## Communiqué de Stéphane Haussoulier Président du Conseil départemental de la Somme

Amiens, le vendredi 6 décembre 2024

*Jeudi 5 décembre, j'ai réuni la majorité départementale à la suite de la décision rendue par le Tribunal judiciaire de Beauvais, décision contre laquelle j'ai formé appel ce jour.*

*J'ai tenu à rappeler que le tribunal n'a pas ordonné l'exécution provisoire de la peine d'inéligibilité prononcée à mon encontre. Les juges ont ainsi estimé que je pouvais continuer à exercer mes mandats, notamment celui de Président du Conseil départemental de la Somme.*

*Je comprends pleinement les inquiétudes, et même les colères, exprimées par certains élus. Je mesure également que mon maintien à la présidence pourrait perturber, pendant plusieurs mois, le bon fonctionnement de l'Assemblée départementale, élue pour servir les Samariens.*

*C'est pourquoi j'ai pris la décision de me retirer de la présidence du Conseil départemental de la Somme.*

*Aujourd'hui, vendredi, j'ai rencontré Christelle Hiver, première Vice-présidente, en qui j'ai toute confiance pour assurer l'intérim. Elle convoquera dans les tous prochains jours une session extraordinaire du Conseil départemental.*

*Ce choix, profondément personnel, est guidé par ma volonté de préserver le travail collectif engagé par notre majorité, élue en 2015 et renforcée en 2021. Je ne peux me résoudre à voir cette majorité se fracturer aujourd'hui. Dans cette période de confusion, je me devais d'agir. La majorité départementale est au travail et doit le rester, sans entrave ni obstacle. C'est pour moi une priorité absolue.*

*Ensemble, nous avons porté une ambition forte pour nos territoires et leurs habitants : accompagner les initiatives locales, soutenir le pouvoir d'achat des familles, et apporter une aide encore plus efficace à celles et ceux en difficulté.*

*Je suis profondément fier du chemin parcouru en quatre ans, avec des politiques qui font sens pour notre département. Je pense notamment aux actions en faveur des personnes en situation de handicap, grande priorité départementale. Je continuerai d'être à leurs côtés.*

*Je tiens également à réaffirmer mon attachement à la stabilité de notre institution départementale. Je salue le travail remarquable des quelque 3 000 agents de notre collectivité, qui œuvrent jour et nuit au service des Samariens. Leur dévouement mérite toute notre reconnaissance.*

*En responsabilité, je reste pleinement engagé au service de la Somme et de ses habitants, en particulier ceux du canton Abbeville 2.*

### CONTACT PRESSE

**Eloïse DEVRED**

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)